

Deux pionniers de l'alphabétisation en Belgique. Catherine Stercq et Marc Timmerman

David Laloy, Hélène Marcelle, Jean-Philippe Gerkens

DANS **LES POLITIQUES SOCIALES 2014/1-2 n° 1-2**, PAGES 76 À 90

ÉDITIONS **SERVICE SOCIAL DANS LE MONDE**

ISSN 1374-1942

DOI 10.3917/lps.141.0076

Date de mise en ligne : 12/04/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2014-1-page-76?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Service social dans le Monde.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Deux pionniers de l'alphabétisation en Belgique Catherine Stercq et Marc Timmerman (1)

David Laloy *

Hélène Marcelle **

* Haute École Louvain en Hainaut (Belgique)

** Sociologue, Bruxelles (Belgique)

Avec la collaboration de Jean-Philippe Gerkens

Catherine Stercq, conseillère à Lire et Écrire Communauté française et Marc Timmerman, directeur d'un centre d'éducation de base en Flandre (Centrum voor Basiseducatie - Leerpunt Waas & Dender à Dendermonde) sont de véritables pionniers de l'alphabétisation en Belgique. Mémoires vivantes d'un secteur né il y a plus de 40 ans, ils ont pris un temps incroyable pour nous faire part de leur expérience. C'était en mai 2013. L'une, C. Stercq, a évoqué les actions d'alphabétisation francophone (à Bruxelles et en Wallonie), l'autre, M. Timmerman, la réalité de terrain en Flandre. Un croisement de points de vue nord-sud, pour le moins original puisque rares sont les échanges entre néerlandophones et francophones dans un pays où il n'y a pas de politique commune pour l'éducation des adultes.

Le présent compte rendu livre ce dialogue sur un ton volontairement direct, donnant à voir, à partir de l'expérience de chacun, la sectorisation dans sa communauté linguistique et les enjeux passés et futurs des politiques et des publics en constante évolution. Les pionniers ont débattu en particulier des thèmes suivants : les débuts des actions d'alphabétisation, les premiers apprenants, la professionnalisation des formateurs, les enjeux de la participation et de l'accès à la formation, la stigmatisation de l'illettré et leurs colères et espoirs.

Les premières actions : un contexte différent mais un même élan (2)

Catherine Stercq : En 1972, je faisais des études d'agronomie à l'Université. Il y avait beaucoup d'étudiants étrangers dans ma faculté, et c'était toute l'époque de la réflexion sur le développement, la coopération... Il y avait des mouvements d'étudiants en faveur de la régularisation d'étudiants étrangers. J'avais un ami qui donnait bénévolement des cours d'alphabétisation le soir à Bruxelles à des travailleurs maghrébins. Il manquait de formateurs bénévoles, et ils ont cherché d'autres étudiants pour donner cours d'alpha. À l'époque, ces cours se donnaient à St-Gilles dans les locaux du syndicat de la FGTB qui organisait des permanences d'accueil pour les travailleurs migrants. J'avais 20 ans, je venais d'une famille très engagée socialement et j'avais envie de m'investir dans des actions concrètes. C'est notamment en raison de ce contexte que j'ai été attirée par cette expérience d'alphabétisation. J'ai donc commencé à donner des cours bénévolement en tant qu'étudiante, et ensuite, je n'ai plus jamais arrêté ! (rires)

Marc Timmerman : De mon côté, c'est une histoire semblable. J'étais étudiant dans une formation d'assistant social, d'animateur de formation socioculturelle pour être plus précis. Je n'avais jamais entendu parler de l'alphabétisation jusqu'au moment où j'ai dû trouver une place pour faire un stage. On venait justement d'"inventer" qu'il y avait des Flamands qui ne savent pas lire et écrire. J'étais étudiant à Gand, mais la première initiative d'alphabétisation s'est développée à Dendermonde. À cette époque, il n'y avait absolument pas de méthode ni de manuel pour faire ce travail. Les initiatives d'alphabétisation étaient nées d'une sensibilité, d'un engagement politique et social, et notamment

de l'influence d'un livre de Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*. Il y a un magazine, *Panorama*, qui s'est fait l'écho de notre travail et qui a eu un retentissement majeur partout en Flandre. Soudainement, les gens se sont intéressés à cette initiative qui remonte aux années 1980-1981...

Catherine Stercq: Mais à ce moment-là, vos actions visaient des personnes flamandes d'origine, pas les personnes issues de l'immigration comme c'était le cas chez nous ?

Marc Timmerman: Oui, oui, ça c'est une différence...

Des publics cibles différents en Flandre et en Wallonie

Marc Timmerman:... Au début, c'était essentiellement avec des personnes d'origine flamande, et pas des allochtones. On a dû travailler très dur, à l'aide de nombreuses actions et campagnes, pour que le problème soit reconnu. L'élargissement des initiatives au public issu de l'immigration s'est seulement fait à la fin des années 1980, avec l'ouverture des Centres d'éducation de base.

Catherine Stercq: De notre côté, c'était le contraire. Dans les années 1970, donc c'est 10 ans plus tôt qu'en Flandre, les cours d'alpha se sont développés en lien avec les travailleurs migrants. Et puis on a vu arriver, petit à petit, des personnes belges envoyées par les services sociaux dans ces cours prévus au départ pour les migrants. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'officiellement, à part dans l'armée, il n'existait aucune initiative à destination du public belge de souche. Jusqu'en 1981-1982, tous les États membres de la CEE déclaraient à l'UNESCO 0 % d'analphabétisme ! Moi-même, je n'imaginai pas qu'il pouvait y avoir des personnes belges analphabètes. Donc, on a cru qu'avec l'enseignement obligatoire, la question de l'analphabétisme était réglée ! Cependant, dans les années 1980, le conseil de l'Europe et l'association ATD Quart-Monde, en France, ont mené des campagnes et ont obligé les gouvernements à reconnaître qu'il y avait une persistance de l'analphabétisme. C'est dans ce contexte que Lire et Écrire s'est créé en 1983 pour dénoncer la persistance de l'analphabétisme chez les Belges et pour développer à leur attention des cours d'alphabétisation. Cette histoire particulière fait qu'on a toujours travaillé avec les deux publics.

L'organisation et l'institutionnalisation progressive des actions

Catherine Stercq: À l'époque, j'ai commencé à travailler dans un cadre syndical. Parallèlement, d'autres associations se sont développées dans d'autres cadres, comme le cadre paroissial, ou dans des organisations féminines. Il y avait aussi des initiatives provinciales d'accueil des migrants, à Liège par exemple. Toutes ces associations se sont créées là où il y avait des besoins. Cette histoire explique la diversité forte de nos associations qui offrent des formations d'alpha actuellement. Nous considérons cette pluralité d'actions comme une richesse. Il y a régulièrement des débats autour de l'idée d'attribuer la charge du financement de l'alphabétisation à un ministère unique. Nous ne pensons pas que ce soit une bonne idée. Imaginons par exemple que le financement passe exclusivement aux mains de la politique de promotion sociale: toutes les petites associations qui sont implantées dans des régions plus rurales, à proximité des publics, disparaîtraient. De plus, il y a tout un travail qu'on peut faire avec les personnes dans le secteur associatif qu'il est difficile de faire dans le cadre de l'enseignement. Les écoles de promotion sociale n'ont pas de système d'accueil et d'accompagnement social, elles proposent des cours "secs". Du coup, le public d'éducation de base n'y va pas facilement. Avec un financement unique, on perdrait cette richesse dont nous disposons actuellement et on risquerait de se retrouver avec des publics plus favorisés que d'autres pour accéder à l'alphabétisation. C'est le droit à l'alphabétisation qui est en jeu ici ! D'un autre côté, cette diversification pose des problèmes de coordination. Chez nous, les financements sont trop dispersés. Ce serait parfois intéressant d'avoir des associations un peu plus grosses. Il y a plus de 250 associations. Ça n'a pas de sens !

Marc Timmerman: 250 ! ?

Catherine Stercq: ...En ne comptant pas toutes les antennes !

Marc Timmerman: En Flandre, nous avons connu un autre mode de développement. À partir de l'initiative de Dendermonde, on a essayé de trouver des relais, de "contaminer" d'autres structures comme les maisons de quartier, les centres communautaires partout en Flandre. Au bout d'un certain temps, comme ça mar-

chait bien, nous avons créé une association de coordination des projets d'alphabétisation, *Alfabetisering Vlaanderen*, financée par le ministère de la Culture. À partir des subsides obtenus, nous avons pu créer 30 à 40 centres d'alphabétisation pour donner des formations dans toute la Flandre. C'est une différence essentielle avec le côté francophone où, visiblement, vous étiez davantage avec des associations très diversifiées et avec un ancrage syndical... Vu de manière rétrospective, à partir de ce moment, je pense que notre action a été vraiment institutionnalisée et que, peut-être, cela s'est fait plus rapidement que dans la partie francophone. Cette institutionnalisation rapide de l'alphabétisation était associée à la conviction que l'éducation est un droit, aussi pour les adultes. C'est un droit tellement important que cela mérite d'être professionnalisé et structuré... Dès les années 80, nous avons donc opté pour une structure spécifique et un financement unique. Ça a été notre point fort d'être organisé et unifié ! Mais ça n'a pas pour autant été facile ! En effet, le financement du ministère de la Culture était particulièrement faible et ne couvrait que les frais de fonctionnement. Le personnel, quant à lui, était la plupart du temps engagé sous un statut temporaire et financé par l'ONEM. Par la suite, dans le but de favoriser une offre de formation structurée pour les publics peu scolarisés, des initiatives d'éducation de base ont été prises dès 1985. Cela a débouché sur un décret du Conseil flamand sur l'éducation de base en 1990 et à la mise en place de centres d'éducation de base partout en Flandre. À partir de ce moment, la prise en charge de l'alphabétisation en Flandre est passée du ministère de la Culture à celui de l'Éducation. Si cette évolution a certes permis d'élargir et de coordonner l'offre de manière efficace et de professionnaliser rapidement un secteur constitué auparavant de bénévoles et de personnes dans un statut précaire, certains ont commencé à craindre les risques associés à l'enfermement de ce secteur dans une stratégie uniquement éducative alors que l'alphabétisation nécessite une approche globale.

Deux moteurs de la sectorisation : le bénévolat et la professionnalisation

Catherine Stercq: De notre côté, le bénévolat a fortement contribué au développement du secteur. Même si le nombre de bénévoles

a diminué aujourd'hui, ils représentent toujours 10 % du temps de travail. Dans le contexte actuel de manque de ressources, le bénévolat représente une piste de solution souvent indispensable.

Marc Timmerman: Oui et non, car un bon bénévole demande aussi des moyens ! Pour arriver à la qualité de formation qui est exigée aujourd'hui, il faut aussi investir dans la formation des bénévoles. Sans cela, on n'arrive pas au niveau. Or, on sait que les bénévoles restent en moyenne deux ans, donc c'est un coût important. Chez nous, le niveau minimum exigé pour les professionnels est le baccalauréat, et avoir de préférence l'agrégation pour l'enseignement.

Catherine Stercq: En Fédération Wallonie Bruxelles, dans le secteur associatif, il n'y a pas cette contrainte du diplôme. De ce fait, on a des travailleurs qui ont tous les niveaux de qualification. On peut même parfois retrouver d'anciens apprenants parmi nos bénévoles. Nous avons aussi des licenciés. Cependant, nos barèmes ne sont pas liés au diplôme. Ils sont fixés sur ceux des bacheliers. Pour Lire et Écrire, ce n'est pas le diplôme qui est important, mais la formation, l'expérience. Nous pensons qu'être formateur en alphabétisation est un métier en soi. Ces compétences peuvent faire l'objet d'une qualification professionnelle intéressante et différente de celle des universitaires ou de ceux qui sortent des Hautes Écoles. C'est d'autant plus justifié que le public en difficulté avec l'écrit nécessite une prise en charge particulière.

L'évolution de la définition des publics

Marc Timmerman: Au début de nos actions d'alphabétisation, nous avons constaté qu'il y avait des personnes qui ne savaient pas écrire une seule lettre. Aujourd'hui, grâce à l'évolution de l'enseignement obligatoire, les nouvelles générations ne présentent plus de telles lacunes. C'est très rare de tomber sur un natif belge qui ne sait pas du tout écrire. Cette évolution du public nous amène à modifier notre lexique pour ne plus parler d'analphabètes mais de "personnes moins lettrées". Il s'agit à présent de situer les personnes sur une échelle graduée selon les différents niveaux de littératie. Cela permet également de montrer que

nous, vous, moi... nous sommes tous situés quelque part sur cette échelle. Cependant, ce niveau qui a progressé doit être évalué en regard du niveau d'exigence sur le marché de l'emploi. La part de l'écriture et de la lecture est devenue beaucoup plus importante, notamment avec l'explosion des moyens de communication, dont l'internet. La formation que nous donnons doit donc s'adapter aux enjeux et projets de chacun tout en incluant de nouvelles matières comme l'informatique, le développement de compétences professionnelles générales dont des compétences de communication.

Catherine Stercq: Tout à fait, mais le public a également évolué en raison du contexte socio-économique et politique. Un bouleversement qui a modifié les caractéristiques du public, c'est la crise qui a débuté dans les années 70. En effet, avant la crise, c'était le plein emploi. Les cours se donnaient le soir car tous les bénévoles étaient des travailleurs ou des étudiants, et tous les apprenants étaient des travailleurs. Par contre, une fois la crise arrivée, tant les bénévoles que les apprenants se sont retrouvés au chômage. Il y a eu les premiers organismes d'insertion socioprofessionnelle, et on a découvert le problème des jeunes belges qui sortaient de l'école, qui ne trouvaient pas de travail et qui, de fait, étaient analphabètes. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de personnes qui dépendent de l'aide sociale, et de moins en moins de travailleurs. Dans le contexte actuel de crise de l'emploi, les personnes viennent aussi de plus en plus sous la contrainte, c'est-à-dire que les services sociaux (CPAS) et les services de l'emploi (Forem, Actiris, VDAB) conditionnent leur aide à l'obligation de formation. C'est une évolution importante !

Capacité d'accueil et participation forcée par les instances publiques... quelle bonne équation ?

Catherine Stercq: [...] De ce fait, il arrive que des personnes soient obligées de s'inscrire alors que la formation n'entraîne pas dans leur projet de vie. Elles n'ont aucun intérêt en particulier à apprendre à lire et écrire à ce moment-là. Le problème est qu'une langue orale et/ou écrite ne peut pas vraiment s'apprendre sous la contrainte.

Marc Timmerman: Il y a également cet aspect de la contrainte qui

s'est renforcé chez nous. Il arrive parfois que des apprenants s'inscrivent aux cours par obligation. Mais j'ai moins de réserve de ce côté-là, car grâce à cela, les gens viennent et ils sont pris en charge, il y a un moyen d'accroche efficace. Je pense donc que le fait que les publics soient contraints n'est pas un problème. On parvient à motiver ces publics-là également. Quand on peut donner un projet, des perspectives à un apprenant, il est plus motivé, ça c'est clair ! L'obligation n'est pas si présente que cela. Il n'y a pas beaucoup de sanctions. Je ne vais pas défendre l'obligation, la contrainte, je ne vais pas dire que c'est bien... mais c'est quand même un stimulant important !

Catherine Stercq: Évidemment, le contexte n'est pas le même dans la mesure où, en Flandre, vous pouvez accepter tout le monde... Ce n'est pas du tout la même chose quand on doit refuser du monde. Chez nous, la contrainte est renforcée par le fait qu'il n'y a pas assez de place et qu'on ne peut pas accepter les gens. Les centres régionaux pour l'emploi et les CPAS du côté francophone obligent les gens à aller en formation mais ne vérifient pas s'il y a assez de places. Or, c'est clair qu'il n'y en a pas assez. Du coup, on a des gens qui sont contraints mais qui ne trouvent pas des places de qualité. Ils sont obligés d'aller dans des associations, parfois bénévoles, financées pour des actions d'insertion sociale ou de développement communautaire, mais pas pour des actions d'insertion professionnelle, et ça, ça ne va pas ! Je pense aussi que la contrainte peut être positive quand elle permet d'inciter les personnes à s'inscrire car nombre d'entre elles ont peur d'entrer en formation. J'ai rencontré pas mal de personnes qui s'exclamaient « pourquoi je n'ai pas été prévenu que vos cours existaient ? Je serais venu plus tôt ! ». La contrainte force la découverte de possibilités souvent inconnues et accueillies positivement par l'apprenant. Mais elle devient problématique lorsque les pouvoirs publics ne financent pas leurs politiques.

Marc Timmerman: C'est vrai qu'on ressent aussi cette pression sur l'enseignement des langues. Mais chez nous, nous ne pouvons pas avoir de listes d'attente ! Tout le monde reçoit des leçons directement. On s'adapte à la demande. Il y a beaucoup de pression sur l'organisation ! On est suivi de manière très stricte, on

doit pouvoir répondre à toutes les demandes, et si ce n'est pas le cas, on peut éventuellement envoyer les gens vers la promotion sociale. Ceux qui ont un niveau très bas commencent de toute façon au Centrum voor Basiseducatie, et ceux qui ont déjà un meilleur niveau peuvent aller vers le Centrum voor Volwassenen Onderwijs. Toute personne qui veut apprendre à calculer ou à lire va directement être acceptée. Elle ne doit pas attendre une semaine, il faut qu'elle soit prise en charge directement.

Catherine Stercq: Chez nous, on manque partout de moyens, même dans l'Enseignement de Promotion sociale. Il y a des listes d'attente partout! Selon nos estimations, on peut dire qu'il y a 20.000 places, alors qu'il en faudrait 60.000. Donc, on ne peut pas accepter les personnes tout de suite, ce qui est un vrai problème, notamment pour les Belges...

L'accès à la formation pour les personnes nées et scolarisées en Belgique

Catherine Stercq: ...L'accès au public "belge" pose des difficultés, surtout dans les zones de forte immigration, comme Bruxelles, Liège, Charleroi... Dans ces zones, ce sont surtout les migrants qui se retrouvent dans nos formations, ce qui est compréhensible. De plus, on a l'impression que pour les travailleurs sociaux, l'analphabétisme, c'est un problème de migrants, et ils n'orientent pas les Belges vers les formations... Encore aujourd'hui, il y a beaucoup de personnes qui ne pensent pas que l'analphabétisme existe chez les Belges... En outre, comme je l'ai dit tout à l'heure, beaucoup d'associations se sont au départ créées avec l'objectif de travailler avec les migrants. Tout cela fait que les migrants remplissent tous les groupes et il n'y a plus de place pour les personnes belges d'origine qui, elles, ont beaucoup plus de mal à s'inscrire à un cours d'alphabétisation. Soit parce qu'elles ont intégré le fait qu'elles étaient effectivement "bêtes" et qu'elles n'apprendraient jamais rien, soit parce qu'elles sont honteuses de leur situation "anormale", ou encore parce qu'elles ont peur de vivre à nouveau les situations de rejet et d'échec vécues à l'école... Il faudrait donc faire des campagnes de sensibilisation et d'accrochage spécifique pour les personnes belges d'origine.

Marc Timmerman: Chez nous, cette problématique est également

bien présente, surtout avec la mise en place de l'*inburgering* en 2004. Il s'agit d'un parcours de formation et d'intégration civique qui comprend différents cours (néerlandais, intégration civique...) et un accompagnement personnalisé. À l'origine, ce système a été mis en place à l'attention des nouveaux arrivants qui souhaitent s'installer en Flandre. Depuis 2007, les citoyens belges d'origine étrangère peuvent aussi prétendre au droit à l'*inburgering*. La participation à ces cours a été rendue obligatoire pour tous les nouveaux arrivants, excepté ceux qui proviennent de l'Espace économique européen. Dans certains cas, les citoyens belges d'origine étrangère peuvent également être soumis à l'obligation de suivre ces cours, lorsqu'il s'agit d'une condition pour bénéficier d'aides sociales telles que des allocations de chômage ou un logement social. Il y a donc un public de plus en plus important d'immigrés qui suivent ces cours, que ce soit volontairement ou sous la contrainte. De ce fait, il y a moins de places accessibles pour les personnes belges d'origine.

Catherine Stercq: L'équivalent de l'*inburgering* va bientôt s'instaurer chez nous aussi. Et là, nous nous demandons comment cela sera financé. Une de nos grosses craintes est qu'on nous demande de prendre prioritairement les primo-arrivants et qu'on soit donc amené à refuser les autres types de public. Nous constatons déjà un cruel manque de places. C'est tout le paradoxe du travail de détection : on peut considérer que la détection des publics nécessitant une formation est un pas en avant mais le gros problème, c'est que nous ne pourrions pas les accueillir. Cela a un effet négatif sur l'accrochage qui dépend de l'immédiateté de l'accueil. C'est donc très démotivant pour les candidats à la formation, surtout lorsque ceux-ci se sentent stigmatisés du fait qu'ils ne savent ni lire, ni écrire.

Marc Timmerman: Mais chez nous, le problème de la stigmatisation se pose peut-être moins du fait des mots qu'on utilise...

Illettrisme, analphabétisme, éducation de base : le poids des mots

Marc Timmerman: ... Ce que je trouve intéressant dans l'approche de l'enseignement de base, c'est que c'est moins stigmatisant que de parler d'alphabétisation. Dans mes débuts, je me souviens que des personnes venaient parfois avec la veste sur la tête, rapi-

dement, pour ne pas se faire voir. Maintenant, on travaille dans quelques cas dans le même bâtiment que la promotion sociale, on a fait beaucoup d'efforts pour casser ce tabou, pour travailler sur la diversité. Sur le fascicule présentant nos formations, on a fait en sorte qu'il apparaisse simplement que les gens viennent pour suivre des leçons, sans mentionner la question de l'alphabétisation. Pol Goossen, un acteur connu chez nous pour son rôle important dans la série populaire "Thuis", est devenu le parrain de l'alphabétisation en Flandre. Il intervient régulièrement en tant qu'ambassadeur de l'éducation de base. Cela a demandé des efforts durant plusieurs années pour arriver à changer les représentations! Aujourd'hui, dans les centres d'éducation de base, on voit des ordinateurs, des tableaux interactifs, les cours sont variés. C'est plus diversifié, on ne va pas être gêné de venir pour apprendre à lire et écrire.

Catherine Stercq: En français, le problème est qu'il n'y a pas de vocabulaire qui ne soit pas stigmatisant. Ça passe peut-être en flamand, ou quand on parle de littératie, bien que ce terme soit très abstrait. Mais en français, illettrés, analphabètes, peu lettrés, moins lettrés... ce n'est pas acceptable facilement. Le tabou de l'analphabétisme et de l'illettrisme est complètement différent dans les pays francophones par rapport aux pays anglo-saxons et peut-être à la Flandre...

Instants de colère : les restructurations politiques et les logiques de marché

Marc Timmerman: Il y a eu un tournant important pour nous lorsque les financements sont passés du secteur de la culture à celui de l'enseignement. Dans ce contexte, j'ai connu deux fusions qui ont mis à mal nos activités: la première fusion est liée à la création en 1990 des centres de formation de base suite au décret sur l'éducation de base. À l'époque, je me suis retrouvé sans travail car l'organisation de coordination de l'alphabétisation dans laquelle je travaillais a été dissoute suite à ce nouveau décret. Ce transfert vers l'enseignement a généré une menace pour le pluralisme qui constituait pourtant un principe important de l'action d'alphabétisation. La deuxième fusion est celle des centres de Waas et de Dendermonde en 2008. Cette fusion était consécutive

Deux pionniers de l'alphabétisation en Belgique :

Catherine Stercq et Marc Timmerman

David Laloy, Hélène Marcelle

à la volonté d'intégrer davantage l'éducation de base dans l'enseignement officiel. En Flandre, nous sommes passés de 29 à 13 centres d'éducation de base suite à ces fusions. En plus du fait qu'une fusion n'est jamais facile à vivre, nous avons dû nous battre contre deux menaces importantes liées à cette incorporation dans l'enseignement officiel : une première menace concernait le régime horaire des formateurs. Dans l'enseignement officiel, la présence exigée des professeurs dans l'institution est limitée aux 20 heures de cours qu'ils prestent par semaine dans le cas d'un horaire plein. Or, dans les centres d'éducation de base, nous avons toujours privilégié la présence à temps plein sur le site, afin de favoriser le contact avec les apprenants en dehors des cours et le développement de méthodologies spécifiques d'apprentissage sur place. Nous avons heureusement obtenu le maintien de ce mode de fonctionnement. Une deuxième menace touchait la question des barèmes. Dans l'enseignement, la rémunération est normalement fixée à partir du niveau de diplôme. Nous nous sommes battus pour maintenir notre fonctionnement initial, à savoir que la rémunération soit définie à partir de la fonction occupée et nous avons eu gain de cause. Enfin, selon moi, il y a une troisième menace qui va bientôt devenir réalité : les nominations. Comme dans l'enseignement officiel, les formateurs auront bientôt la possibilité de prétendre au statut de fonctionnaire de l'État. Selon moi, en tant que Directeur d'un centre d'éducation de base, il s'agit d'une évolution néfaste qui va générer des difficultés pour la gestion du personnel.

Catherine Stercq : En FWB, nous connaissons aussi des difficultés d'emplois. Nous devons être attentifs en permanence car tous nos emplois sont subventionnés et les financements peuvent changer du jour au lendemain. Cependant, le problème majeur qui nous met en colère actuellement, c'est toute cette gestion par appel d'offres. Par exemple, en Wallonie, si les autorités publiques décident qu'on finance un projet en particulier, par exemple le soutien aux mamans dans les écoles, un appel d'offres est lancé et met en concurrence des dizaines d'associations mais aussi des entreprises privées. De ce fait, on crée un "quasi-marché". Non seulement, il s'agit d'une commercialisation des actions d'alphabétisation mais cela fait que des entre-

prises comme celles de l'Interim se positionnent sur ce marché. Cette tendance va empêcher que l'on travaille avec les personnes qui en ont le plus besoin. Dans le même esprit, nous devons faire face à des politiques de financement qui nous soutiennent uniquement en regard du résultat. Par exemple, nous avons eu un appel d'offres pour que les personnes puissent passer leur diplôme d'enseignement primaire. Une première partie du financement était octroyée au départ du projet à mener. Le solde arrivait ensuite à condition que les apprenants aient obtenu leur diplôme. C'est complètement pervers ! Bien entendu, je suis pour qu'on évalue et pour qu'on vérifie les usages de l'argent public dans nos actions. Mais la manière dont cela est réalisé est peu réaliste. Nous assistons à une instrumentalisation du secteur associatif. Or je pense que quand on fait appel à l'associatif, c'est parce qu'il y a une valeur ajoutée. Il faut avoir confiance en l'associatif qui a justement cette capacité d'offrir des réponses souples et en phase avec les réalités de terrain. On ne peut pas être dans un système mixte où les associations sont reconnues pour ces qualités tout en leur appliquant des logiques de marché. C'est soit un système, soit l'autre, mais pas les deux en même temps ! Sinon, la plus-value de l'associatif ne peut plus se déployer ! Cette plus-value n'est possible que s'il y a une sécurité et une souplesse qui permettent de réorienter l'action en fonction du terrain sans trop de contraintes externes.

Marc Timmerman: Je rejoins ce constat sur les critères d'évaluation purement quantitatifs. Une de mes colères, c'est qu'on doit enregistrer en ligne la présence de nos élèves. C'est une influence de la politique d'inburgering. Mais nous avons aussi vécu de belles histoires dans notre parcours.

Les fruits de l'engagement : un secteur tenace et des apprenants émancipés

Catherine Stercq: Oui, c'est vrai, notamment la reconnaissance liée aux impacts de nos actions sur les personnes. Voici un bel exemple: on a mené un projet européen qui a permis à des apprenants adultes européens de se rencontrer et de travailler à l'élaboration de revendications, à leur "Manifeste". Ils parlaient tous des langues différentes, et ils arrivaient à se comprendre

mieux que les formateurs ! Quand on a fait l'évaluation, on a demandé à chacun de se dessiner. Une apprenante écossaise a dessiné un taureau avec une fleur en bouche. Pour expliquer son dessin, elle a dit : « Quand je suis arrivée, j'étais comme un taureau, maintenant je suis toujours vindicative, mais j'ai appris à parler en y mettant des fleurs ! » Quand on a des impacts de ce type-là, c'est très encourageant.

Marc Timmerman : Je suis d'accord. Je suis également heureux quand je considère toute l'histoire de l'alphabétisation jusqu'à présent. On a créé quelque chose à partir de rien.

Catherine Stercq : On a créé un secteur !

Marc Timmerman : J'étais passionné depuis le début. J'ai été heureux de créer mon boulot, même s'il y a eu des moments moins glorieux. On a créé quelque chose d'important, avec la valeur du pluralisme. La position de l'éducation de base dans la perspective de l'enseignement des adultes. À côté des apprenants, c'est chaque fois émouvant de voir comment ces cours touchent à leur vie personnelle. Je pense que la chose la plus importante qu'on peut donner à quelqu'un, c'est l'estime de soi. Et sur ce point-là, ça marche à tous les coups. On a un système d'ambassadeurs : leurs témoignages sont très touchants, très précis, ça donne de l'espoir. L'audace, le sentiment de confort, l'estime de soi, c'est quelque chose qui change l'histoire des gens. Ce genre d'évolution du bien-être, c'est aussi quelque chose qu'on peut évaluer. Malheureusement, cette dimension de l'évaluation n'est pas assez valorisée actuellement. Je ne sais pas comment cela va évoluer dans l'avenir...

La relève et ses nouveaux défis

Marc Timmerman : ...Actuellement, les personnes engagées dans l'alphabétisation se forment, elles terminent leurs études. Autrefois, il fallait vraiment être un missionnaire, car les salaires étaient très faibles, ce n'était pas reconnu. Maintenant, c'est devenu une profession. Donc, on est davantage un instituteur, comme les autres instituteurs, et la motivation est différente. Au début, c'était encore un peu comme ce que je perçois chez Lire et Écrire actuellement, c'était un engagement social, militant, philosophique, politique... Mais maintenant, c'est devenu une profes-

sion. Ça a des avantages et des inconvénients. Ils ont des engagements envers les apprenants, ils veulent les faire réussir, ils font leur travail correctement, mais ce n'est plus le même engagement.

Catherine Stercq: Ici aussi, les formateurs sont majoritairement devenus salariés, à durée indéterminée, ils ont un contrat de travail avec un employeur, c'est professionnalisé. Mais je pense que pour travailler dans le secteur, il faut toujours avoir une motivation spécifique. Et l'implication des mouvements ouvriers est toujours présente. Je pense qu'il y a des jeunes qui prennent la relève. Mais cela va être une nouvelle histoire. On ne sait pas comment cela va évoluer. J'ai l'impression qu'on est à un point de rupture. Il faudra que les acteurs de l'alphabétisation continuent à se battre, pour garder les mêmes orientations et ne pas basculer complètement dans des logiques instrumentales et marchandes.

Notes

- (1) Entretien réalisé à Bruxelles en mai 2013. Compte rendu rédigé par Héléne Marcelle et David Laloy avec la collaboration précieuse de Jean-Philippe Gerken.
- (2) Pour plus de précisions sur l'histoire de l'alphabétisation en Belgique francophone: *Journal de l'alpha*, n°190, "30 ans d'alpha: Quelles évolutions? Quels acquis? Quels enjeux pour l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles?", septembre-octobre, 2013; pour l'histoire de l'alphabétisation en Belgique néerlandophone voir Van Damme Dirk et Goffinet Sylvie-Anne, *Analphabétisme fonctionnel en Belgique*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1990. Le chapitre 6 traite de "L'alphabétisation dans la Communauté flamande".